

Bureau Veritas Exploitation SAS

HEROUVILLE ST CLAIR
Immeuble Ambassadeur
4 place de Boston
14200 HEROUVILLE-ST-CLAIR France
Téléphone : 02 31 94 55 55
Mail : benoit.boue@bureauveritas.com

A l'attention de UNION GROUPEMENTS D ACHATS PUBLICS

UNION GROUPEMENTS D ACHATS PUBLICS
39, rue Saint Blaise
BP 529
61000 ALENCON

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérifications de l'état d'entretien et de bon fonctionnement des installations

CHAUFFAGES Batiment Administratif



Intervention du 29/07/2020

Coordonnées du site :

Nom du site : PREFECTURE DE L'ORNE ALENCON
Latitude : 0.0912
Longitude : 48.4323



Lieu d'intervention :

Batiment Administratif
39, rue Saint Blaise
BP 529
61000 ALENCON

Numéro d'affaire : 8158311

Référence du rapport : 8158311/27.4.1.R

Rédigé le : 10/08/2020

Par : Benoit BOUE

Ce document a été validé par son auteur

Ce rapport contient 2 fiches

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification périodique de vos installations.

Ce rapport comprend au minimum deux fiches :

- Une fiche « aspect documentaire » qui mentionne les documents mis à disposition lors de la vérification, la déclaration des modifications apportées à l'installation et les éventuelles observations liées à cette fiche.
- Une fiche « équipement » qui précise le type d'installation et mentionne l'identification de l'établissement, son classement, le texte de référence, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre ainsi que le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Rappel des principes d'intervention

La vérification a été réalisée en référence à la réglementation mentionnée dans la fiche équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :

- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le dérèglement des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

A défaut d'une mention contraire dans les fiches du présent rapport, la vérification ne porte pas sur :

- les opérations d'entretien, de vérification interne et de nettoyage des conduits d'évacuation des produits de la combustion et de ventilation ;
- la vérification du fonctionnement des appareils d'utilisation et de leurs accessoires de sécurité ou d'alarme ;
- la vérification des réservoirs de stockage d'hydrocarbures liquéfiés au regard de la réglementation des appareils à pression, des installations classées au regard de la protection de l'environnement et des réservoirs enterrés ;
- la recherche précise et exhaustive des points de fuite éventuelle, si le réseau est jugé non étanche (dans le cas de l'utilisation d'un manomètre ou d'un compteur) ;
- la vérification de la chaufferie et de ses installations vis-à-vis des prescriptions applicables aux installations classées (rubrique n° 2910) ;
- la vérification périodique de l'efficacité énergétique des chaudières.

Par ailleurs, Bureau Veritas ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués lors de la vérification soit par :




- les essais de fonctionnement, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil ;
- les tests d'étanchéité, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence de fuites sur les canalisations de distribution de gaz.

Le présent document n'est pas un rapport de vérification de la conformité de l'installation.

Actions à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **le client doit prendre en compte ces avis et, le cas échéant, remédier aux anomalies ou défauts constatés lors de la vérification.**

Enfin, le client doit tenir à jour un registre de sécurité par établissement, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications, y annexer le présent rapport et le tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.


	Pictogrammes		
Critères			
✓ Sans observation ✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisées ✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

Personne(s) rencontrée(s)


Nous n'avons pas été accueillis lors de notre arrivée sur le site.

Elément(s) objet(s) du présent rapport

ASPECT DOCUMENTAIRE

-  Fiche n° 1 : Localisation : HOTEL PREFECTURE / 39 RUE SAINT BLAISE / 61000 ALENCON
Identification : CHAUFFEFRIE
Avis général : **Satisfaisant.**

CHAUFFAGE / VENTILATION

-  Fiche n° 2 : Localisation : HOTEL PREFECTURE / 39 RUE SAINT BLAISE / 61000 ALENCON
Identification : CHAUFFERIE HOTEL PREFECTURE
Avis général : **Satisfaisant.**

Localisation : HOTEL PREFECTURE > 39 RUE SAINT BLAISE > 61000 ALENCON

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **Mr COULANGE**



Avis général : Satisfaisant.

Registre de sécurité

Type :	Registre de sécurité	établi par :	Prefecture de l'orne
Présenté :	Oui		

Contrat de maintenance

Type :	Contrat de maintenance	établi par :	Eiffage
Présenté :	Oui		

Carnet de maintenance/d'entretien

Type :	Carnet de maintenance/d'entretien	établi par :	EIFPAGE ENERGIE
Date du document :	12/12/2019		
Présenté :	Oui		

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

4 Registre de sécurité	6 Carnet de maintenance/d'entretien
5 Contrat de maintenance	8 Autres documents communiqués par l'exploitant
	9 Suivi des modifications réalisées

«Référentiel» v1 - ASPECT DOCUMENTAIRE

Nature : PRODUCTION - CHAUFFAGE

Localisation : HOTEL PREFECTURE > 39 RUE SAINT BLAISE > 61000 ALENCON

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **MR COULANGE**

 **Avis général : Satisfaisant.**

Description sommaire de l'établissement

Généralités

Texte de référence :	Code de la Construction et de l'Habitation	Année de 1ère mise en service :	Non indiquée
Nature de l'établissement :	Etablissement soumis au Code du Travail	Origine du classement :	Registre de sécurité

Production de chaleur

Localisation :	Chaufferie	Type de production :	par combustion
Energie :	Combustible gazeux	Dispositif de coupure :	Electrovanne
Localisation du dispositif de coupure :	A l'extérieur et à proximité d'une issue du local		
Ventilation du local : Amenée d'air :	Naturelle		
Type d'amenée d'air :	Grille en façade	Ventilation du local : Evacuation d'air :	Naturelle
Type d'évacuation d'air :	Conduit	Evacuation des produits de combustion :	Conduit de fumées

Appareils

Type d'appareils	Energie	Marque / Modèle	Nombre d'appareils
Chaudière	Gaz	viesmann	2

Puissance nominale par réseau

Réseau	Puissance totale nominale (kW)
Chauffage / ECS	570

Etancheite

Etanchéité - Combustibles gazeux

Méthode utilisée :	Recherche de fuite sur les raccords mécaniques et accessoires accessibles	Matériel utilisé :	Détecteur électronique portatif de fuite
--------------------	--	--------------------	---

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

3 Production de chaleur	14 Etancheite
3.1 Organes de coupure d'urgence 3.2 Appareils de production 3.3 Ventilation du local 3.4 Evacuation des produits de combustion	14.1 Etanchéité - Combustibles gazeux

«Référentiel» v6 - CH

Information complémentaire à l'attention du client

14 - Etancheite > 14.1 - Etanchéité - Combustibles gazeux

l'essai d'étanchéité n'a pas pu être réalisé sur la totalité du réseau l'installation étant en exploitation, toutefois la détection de fuite réalisée à l'aide d'un produit moussant ou d'un détecteur de gaz sur les raccords mécaniques visibles et accessibles n'a pas relevé de fuite.